ENGLISH/FRENCH ONLY*

UNITED NATIONS FRAMEWORK CONVENTION ON CLIMATE CHANGE

SUBSIDIARY BODY FOR IMPLEMENTATION

Fifteenth session Marrakesh, 29 October – 6 November Item 4 of the provisional agenda

MATTERS RELATING TO THE LEAST DEVELOPED COUNTRIES

Compilation of submissions on financial needs for the preparation of national adaptation programmes of action by least developed countries

Note by the secretariat

Addendum

- 1. In addition to the submissions already received and included in document FCCC/SBI/2001/MISC.1, a further submission has been received.*
- 2. In accordance with the procedure for miscellaneous documents, this submission is attached and reproduced in the language in which it was received and without formal editing.

FCCC/SBI/2001/MISC.1/Add.1

In order to make these submissions available on electronic systems, including the World Wide Web, these submissions have been electronically imported. The secretariat has made every effort to ensure the correct reproduction of the texts as submitted.

REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE
CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE
SECRETARIAT EXECUTIF

PROJET POUR LA PREPARATION DU PROGRAMME D'ACTION NATIONAL POUR L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU NIGER

Présenté par le SE/CNEDD Point focal de la CCNUCC BP 10198 Niamey Niger

PROJET POUR LA PREPARATION DU PANA NIGER

Description du projet

1 - Nom du projet

Projet pour la préparation d'un Programme d'Action National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA) au Niger

2 - Agence de mise en œuvre pour le FEM

PNUD

3 - Pays dans lequel le projet sera mis en œuvre

l'ensemble du territoire du Niger

4 - Exigibilité du pays

Le Niger a signé la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et l'a ratifiée le 25 juillet 1995. Pour cela, le Niger est éligible à tout mécanisme financier découlant de la mise en œuvre de la dite convention tel le FEM et le Fonds pour les PMA lorsqu'il sera opérationnel.

5 - Domaine focal du FEM

l'élaboration du PANA

Le projet s'inscrit dans le cadre du thème « Changements Climatiques » du FEM

6 - Liens du projet avec les priorités nationales, plans d'action et programmes

Le projet s'inscrit dans le cadre du Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable(PNEDD) déjà adopté en 2000 par le Gouvernement et de ses programmes :

« Diversité biologique » ; « Changement Climatiques » et « Lutte Contre la Désertification et Gestion des Ressources Naturelles ».

Une Stratégie Nationale et un Plan d'Action en matière de Diversité Biologique (SNPA/DB), une première Communication Nationale sur les Changements Climatiques (COMNAT/CC) et un Programme National de Lutte Contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles (PAN/LCD/GRN) ont été déjà élaborés dans le cadre de ces programmes. De même, les politiques et stratégies sectorielles (pauvreté, agriculture, élevage, eau, énergie, forêt, transport, santé, population etc.) déjà élaborées ou en cours d'élaboration ainsi que les études sectorielles, les programmes et projets exécutés ou en cours, contribueront à

7 - Point focal opérationnel du FEM et date d'appui du pays

8 - Justification du projet

Le Niger a présenté sa première Communication Nationale sur les Changements Climatiques en Novembre 2000 à La Hayes (COP6) grâce à l'appui du Fonds pour l'Environnement Mondial(FEM) à travers le projet PNUD/FEM/NER/97/G33 « Changements Climatiques ». Des mesures d'adaptation aux Changements Climatiques » y sont proposées, mais elles demeurent assez générales pour les secteurs et les zones concernées dans le pays. En outre, des contraintes majeures ont été identifiées telles l'insuffisance des données pour les études de vulnérabilité et adaptation à la variabilité et / ou aux Changements climatiques. Le présent projet trouve sa justification dans le besoin d'améliorer les données et informations pour les études de vulnérabilité et adaptation à la variabilité et / ou aux changements climatiques, afin de compléter les mesures d'adaptation à la variabilité et/ ou aux changements climatiques, déjà formulées pour certains secteurs prioritaires de développement, dans la première Communication Nationale sur les Changements Climatiques.

9 - Objectif de développement du projet

L'objectif de développement du projet est de contribuer dans le cadre de la mise en oeuvre du PNEDD déjà adopté ainsi que de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) qui est en cours d'élaboration.

10 - Objectif spécifique, résultats attendus et activités

10.1. Objectif spécifique

L'objectif spécifique du projet est la préparation du Programme d'Action National pour l'Adaptation à la variabilité et / ou aux changements climatiques (PANA).

10.2. Résultats attendus

Résultat 1: Des actions pour l'adaptation à la variabilité et/ou aux Changements climatiques sont identifiées et traduites sous forme d'un programme d'action nafional avec des modalités de mise en œuvre

Résultat 2 : Le PANA est validé puis adopté

Résultat 3 : Les décideurs et la population sont sensibilisés sur l'importance et la nécessité de l'adaptation aux impacts de la variabilité et/ou des Changements Climatiques.

Résultat 4 : Les communautés participent au processus de prise de décisions relatives à l'adaptation à la variabilité et / ou aux Changements Climatiques.

10.3. Activités

- Recrutement d'un coordonnateur du projet chargé du suivi et de la coordination des activités;
- Recrutement d'une secrétaire et les membres de l'équipe ;
- Mise en place d'un comité de pilotage constitué de personnes venant des secteurs clés concernés. Ce comité sera placé sous la présidence du Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) point focal Changements climatiques.
- Organisation d'un atelier de lancement du projet auquel prendront pairles décideurs politiques, les administrateurs, les ONG et OCB, le secteur privé;
- Constitution d'équipes sectorielles pour la collecte des données et informations de différents secteurs y compris les indicateurs socioéconomiques. Ces données pourraient être complétées en cas de besoin par des études ou enquêtes complémentaires d'envergures limitées qui seront financées sur la ligne budgétaire « imprévus »;
- Compilation, analyse des données et informations ;
- Organisation d'ateliers au cours desquels des résultats et des idées de projet seront présentes :
- Elaboration d'un rapport final prenant en compte les résultats des ateliers;
- Préparation de rapports sectoriels et d'esquisse de rapport du PANA contenant des modalités de mise en œuvre ;
- Projet de rapport à discuter au cours de l'atelier final en vue de la production d'un rapport final du projet;
- Edition et impression de rapports sectoriels à utiliser comme document de référence pour les différents secteurs ;
- Edition, finalisation du rapport final et son adoption par le gouvernement.

11 - Apports

Les apports du projet proviendront de deux sources : du FEM et de la partie Etat

- Apport du FEM (voir en annexe le budget). Il prévoit une assistance technique du FEM assuré par un consultant pendant une période d'un mois.
- Apport de la partie Etat. Ce sont les infrastructures, le mobilier l'eau et l'électricité.

12 - Informations relatives à l'agence de mise en œuvre et initiatrice du projet

Nom : Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable, point focal de la CCNUCC.

Type: service public

Adresse: BP 10193 Niamey Niger

Tél (227) 72 25 59 / 72 42 64

Fax: (227) 72 29 81

Email: biocnedd@intnet.ne

Point focal de la CCNUCC

M. Hassane Saley

Secrétaire Exécutif du CNEDD

BP: 10 193 Niamey Niger

Tél: (227) 72 25 59 /72 42 64

Fax: (227) 72 29 81

Email: biocnedd@intnet.ne

BUDGET DU PROJET

Contribution du FEM (en dollars des Etats Unis)

1 - Atelier de lancement	7 000
2 - Trois équipes de 5 personnes pour 3 mois	
trois chefs d'équipe (3x3x1 000)	9 000
12 membres d'équipe (12 x3x500)	18 000
3 - Atelier (6 x 3 000)	18 000
4 – Voyages	9 000
5 – Papeteries	5 000
6 – Saisie du rapport	3 000
7 – Impression du rapport	3 000
8 - Atelier final	10 000
9 – Coordonnateur du projet (6 mois x 1500)	9 000
10 – Secrétaire du projet (6 mois x400)	2 400
11 Réunions du comité de pilotage	12 000
12 – Assistance technique internationale	20 000
(1 mois + voyage + perdiem)	
13 – imprévus	12 540
Total Général	137 940